

LES NOUVELLES DU GRIP

Lettre d'information
du Groupe de recherche
et d'information sur la paix
et la sécurité (GRIP)

Trimestriel n°22 – 4e trimestre 2001
GRIP - Rue Van Hoorde, 33
B - 1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
E-mail: admi@grip.org
Website: www.grip.org
Ed. resp.: Bernard Adam
(Dépôt 1030 Bruxelles 3)

La lutte contre le terrorisme doit être collective et multilatérale

Les succès apparents de l'action militaire américaine en Afghanistan ne peuvent occulter le danger de ce type d'intervention unilatérale. En effet, il aurait été préférable de mener une action de police limitée et ciblée à la recherche des auteurs des actes terroristes dans le cadre du droit international. Une résolution du Conseil de sécurité aurait facilement pu être adoptée définissant l'objectif et les moyens à utiliser, y compris militaires.

Il n'est pas acceptable que l'Etat le plus puissant du monde puisse, après avoir été victime, se considérer comme seul juge et décide d'utiliser tous les moyens possibles pour punir les coupables. Si cet Etat puissant ne respecte pas le droit international, comment pourra agir la communauté internationale demain, lorsque d'autres Etats moins puissants, plus pauvres, moins démocratiques, plus dangereux, adopteront exactement la même attitude en attaquant militairement des cibles en dehors de leurs frontières?

Il est urgent de convaincre les Etats-Unis de revenir dans un cadre collectif et multilatéral. L'Union européenne devrait pouvoir jouer un rôle important. D'autant plus que la plupart de ses dirigeants se rendent bien compte que la lutte contre le terrorisme ne peut se gagner que si on s'attaque aux causes qui poussent certains à recourir à de tels actes. Celles-ci sont bien connues: les conflits non résolus et la différence de développement socio-économique entraînant pauvreté et injustice.

Sur le modèle de l'OSCE

L'Union européenne pourrait promouvoir un projet analogue à ce qu'elle a connu pour régler ses propres problèmes. En 1972, l'ensemble des

pays européens, y compris l'URSS, mais aussi les Etats-Unis et le Canada, ont mis sur pied la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE, devenue « Organisation » en 1995 avec son nouveau sigle OSCE). La CSCE a travaillé dans trois domaines: la sécurité et le désarmement, la coopération économique, la démocratie et les droits de l'homme. En pleine Guerre froide, la CSCE a été l'un des éléments facilitateurs pour améliorer sensiblement la sécurité internationale.

Pourquoi l'Union européenne ne proposerait-elle pas une telle conférence reprenant ces trois domaines et qui réunirait tous les Etats depuis le Moyen-Orient jusqu'à l'Asie du Sud, en y associant l'Union européenne, les Etats-Unis, la Russie, la Chine et le Japon, sous l'égide des Nations unies?

Un grand nombre de conflits actuels, depuis la question israélo-palestinienne jusqu'au Cachemire, en passant par l'Irak, l'Afghanistan, et bien d'autres, pourraient y faire l'objet de discussions dans un cadre global.

Bien entendu, il s'agit d'un chantier immense, mais combien nécessaire. Il permettrait d'entamer un processus de règlement pacifique des conflits, de faciliter le développement économique et social et de lancer un dialogue entre civilisations.

L'Union européenne, en travaillant à un tel projet, pourrait ainsi concrétiser sa volonté de développer une véritable politique de prévention des conflits. Et pour convaincre les sceptiques, elle pourrait rappeler qu'au cours du 20e siècle, elle a vécu les guerres les plus meurtrières de l'Histoire.

Bernard Adam
Directeur.

AU SOMMAIRE

- La lutte contre le terrorisme doit être collective et multilatérale
- Afghanistan, champ de mines
- Macédoine: la paix retrouvée?
- Conférence de Bruxelles sur les armes légères: événement réussi!
- Armes biologiques: l'arroseur arrosé?
- Lectures
- Nouvelles parutions

Livres reçus

SIPRI Yearbook 2001 Armaments, Disarmament and International Security

Stockholm International Peace Research
Institute (SIPRI), Solna, Oxford University
Press, Oxford, 2001, 712 p.

Le *SIPRI Yearbook* est certainement l'annuaire le plus rigoureux dans son domaine. Fruit d'un prestigieux centre de recherche international, voué à la paix et à la résolution des conflits, il ne nous déçoit jamais. La première partie est consacrée aux conflits; en plus d'une chronologie et d'une analyse générale, quelques chapitres s'attachent à décrire en profondeur des situations particulières. La deuxième partie, le cœur de l'ouvrage, traite de l'économie de la défense, avec force commentaires pertinents et tableaux de données statistiques. La troisième partie observe sans concession les avancées des négociations et traités de désarmement, avec énormément de références.

RAMSES 2002

Les grandes tendances du monde
Sous la direction de Thierry de Montbrial et
Pierre Jacquet, Institut Français des Relations
Internationales (IFRI), Dunod, Paris, 2001,
370 p.

Le *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies* (RAMSES) arrive chaque automne, un peu comme le Beaujolais nouveau. Les thématiques varient sensiblement; il se subdivise cette fois en trois parties. Dans « Paix et sécurité : entre le militaire, le technicien et le diplomate », Dominique Moïsi a fait une très intéressante synthèse critique intitulée « Les Nations Unies entre paix incertaine et justice sélective ». Les deux autres parties « Mondialisation et nouvelles technologies : acteurs et contestations » et « Dynamiques locales, stratégies régionales et globales » sont de facture plus classique.

L'Année stratégique 2002 Analyse des enjeux stratégiques, diplomatiques et économiques

Sous la direction de Pascal Boniface, Institut
de relations internationales et stratégiques
(IRIS), Paris, 2001, 647 p.

C'est le seul annuaire stratégique, à proprement parler, en langue française. Réalisé par une série d'auteurs reconnus dans leurs domaines, il couvre assez rigoureusement la période écoulée dans le temps et l'espace. On lui reprochera sa profusion d'encadrés, de cartes de graphiques et de notes, laquelle nuit à la bonne lisibilité de l'ensemble. Il y a cependant une remarquable volonté de fournir un maximum de données, sans laisser de pays dans l'ombre. La coédition entre l'IRIS et France Info se révèle assez fructueuse, puisqu'à l'analyse théorique des experts en stratégie se mêlent les commentateurs plus souples et nerveux des journalistes.

(suite page 6)

Afghanistan, champ de mines

LAfghanistan est l'un des pays les plus contaminés par la présence de mines et de munitions non explosées (UXO, *unexploded ordnance*). Avant le 7 octobre 2001, début des opérations militaires américaines, la superficie des zones contaminées était évaluée à 724 km².

Au cours des années 1999 et 2000, plus de 255.000 mines et 1,3 millions de munitions non explosées ont été détectées et détruites. Cette immense tâche de déminage était sans cesse compromise par les incessants combats entre Talibans et Alliance du Nord. Comme si cela ne suffisait pas, les Etats-Unis ajoutent aujourd'hui leur sinistre contribution à ce qui

apparaît pourtant déjà comme un désastre humanitaire.

Le 25 octobre, un porte-parole du Pentagone a publiquement admis l'utilisation des *cluster bombs* sur

le territoire afghan. Ces armes de « saturation de zone », mal traduites en français par le terme « bombes à fragmentation », sont des munitions à effets combinés utilisées contre les concentrations de troupes, véhicules ou matériels. Selon une information officielle obtenue par *Human Rights Watch*¹, un bilan au 8 novembre faisait état de 150 munitions de type CBU-87 et 200 munitions de type CBU-103 larguées sur l'Afghanistan par les bombardiers de l'US Air Force. Ces munitions se composent d'un conteneur *Tactical Munitions Dispenser* renfermant 202 sous-munitions, ou *bomblets* BLU-97.

Danger de confusion

A une altitude déterminée, le conteneur s'ouvre et disperse les *bomblets* sur une surface correspondant à un ou deux terrains de football. Utilisées récemment au Kosovo, les *cluster bombs* sont systématiquement dénoncées par les organisations non gouvernementales, dont le GRIP, ainsi que par le *Mine Action Coordination Center* des Nations unies. Environ 7% de ces *bomblets* n'explorent pas à

l'impact, surtout sur un sol mou. Elles constituent dès lors un danger permanent pour les populations, même après la fin des hostilités. D'autant plus qu'elles se présentent sous la forme attrayante, surtout pour les enfants, d'un petit cylindre semblable à une canette de Coca-Cola, mais de couleur jaune... une couleur identique à celle des petites rations alimentaires parachutées par les Etats-Unis. Alertés par les Nations unies sur les risques de confusion mortelle, les Etats-Unis ont modifié la couleur des rations, sans pour autant renoncer à l'utilisation des *cluster bombs*.

En dépit du fait indéniable que ces sous-munitions BLU-97 entraînent de

Environ 7% de ces bomblets n'explorent pas à l'impact, surtout sur un sol mou. Elles constituent dès lors un danger permanent pour les populations, même après la fin des hostilités.

facto des effets identiques à ceux des mines, elles ne sont pas couvertes par le Traité d'interdiction des mines antipersonnel, adopté à Ottawa en 1997, en

vigueur depuis le 1er mars 1999 et signé par 122 Etats, dont tous les membres de l'OTAN, à l'exception des Etats-Unis et de la Turquie.

Le GRIP demande un moratoire immédiat sur l'utilisation des *cluster bombs*, ainsi que l'initiation d'un processus pour aboutir à leur interdiction définitive.

Cette interdiction pourrait s'inscrire dans un protocole additionnel à la Convention de 1980 portant sur « l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination », dont la deuxième conférence de révision se tient à Genève en décembre de cette année. Les *cluster bombs* et le problème général des UXO seront à l'ordre du jour; la volonté de progresser y sera-t-elle aussi? Nous jugerons...

Luc Mampaey

1. Pour une note plus complète de *Human Rights Watch* sur ce sujet, voir sur notre site: <http://www.grip.org/bdg/pdf/g1009.pdf>

Macédoine: la paix retrouvée?

Après six mois d'insurrection armée dans les régions de Macédoine majoritairement peuplées d'Albanais, les principaux partis du pays, albanais et slaves macédoniens, ont signé un accord de paix à Ohrid le 13 août dernier. Obtenu sous la très vive pression des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE), l'accord prévoit notamment une révision de la constitution, dans le sens d'un accroissement des droits de la minorité albanaise, ainsi que le désarmement et l'amnistie des rebelles.

« Récolte essentielle », une opération avant tout symbolique

L'opération de désarmement a débuté deux semaines plus tard et a été achevée en 30 jours, après que 3.875 armes aient été récoltées par une mission spéciale de l'OTAN, dénommée « Récolte essentielle » et comptant près de 5.000 hommes sous commandement britannique. Il était prévu que les armes soient détruites en Grèce après la fin de l'opération. Après son désarmement, le groupe rebelle « Armée de libération nationale », dont les initiales albanaises – UCK – sont identiques à celles de l'Armée de libération du Kosovo, théoriquement dissoute en 1999, a annoncé à son tour qu'il mettait un terme à son existence.

Le 16 novembre, après de nombreuses tergiversations, le Parlement adoptait quinze amendements à la constitution, tandis que le président Trajkovski annonçait une amnistie générale pour les anciens membres et dirigeants de l'UCK, déclarant que seul le Tribunal de La Haye serait habilité à les poursuivre pour d'éventuels crimes de guerre.

Malgré ces développements positifs, il est trop tôt pour décréter que la Macédoine a définitivement échappé à une guerre civile de grande ampleur, comme cer-

tains de ses voisins en ont fait la tragique expérience au cours de la dernière décennie. Tout d'abord, selon l'accord d'Ohrid, diverses réformes doivent encore être mises en œuvre et, notamment, le nombre de membres albanais dans la police nationale doit être fortement augmenté. Ces mesures ouvriraient la voie à une aide à la reconstruction offerte par une prochaine « conférence des donateurs ».

D'autre part, il apparaît de plus en plus clairement que le désarmement supervisé par « Récolte essentielle » était avant tout symbolique et que les armes sont encore nombreuses dans les régions en crise. Comme l'avait prédit dès le début septembre le général Ralston, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, seule une partie des armes des insurgés a été effectivement récoltée.

En outre, selon CNN, une bonne partie d'entre elles sont des « pièces de musée », certaines datant de la Deuxième Guerre mondiale. Rien ne suggère que l'UCK se soit privée de ses armes les plus sophistiquées, dont un grand nombre provient des Etats-Unis.

Enfin, si l'UCK n'existe officiellement plus, une nouvelle organisation, l'Armée nationale albanaise (AKSh) lui a succédé et a déjà à son actif plusieurs meurtres de policiers et diverses exactions contre des civils.

Seule une partie des armes des insurgés a été effectivement récoltée. En outre, selon CNN, une bonne partie d'entre elles sont des « pièces de musée », certaines datant de la Deuxième Guerre mondiale. Rien ne suggère que l'UCK se soit privée de ses armes les plus sophistiquées, dont un grand nombre provient des Etats-Unis.

L'OTAN bien installée

En attendant, les troubles en Macédoine ont permis à l'OTAN d'affirmer une présence durable dans le pays. Depuis 1998, des milliers de soldats de l'Alliance y sont certes déjà présents, mais dans un but de

soutien logistique aux opérations au Kosovo. Après « Récolte essentielle », première mission de l'OTAN spécifiquement macédonienne, ce sont un

(suite page 5)

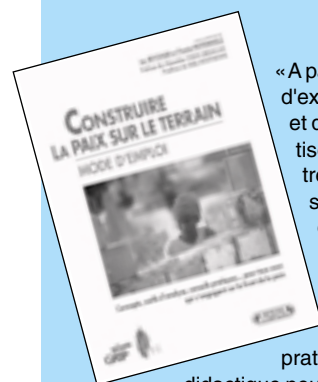
Ce que les médias en ont dit...

« Esprit critique mais homme de principes, aussi opiniâtre qu'ouvert sur le monde: »

Jean-Paul Marthoz, une référence dans le monde de

l'information, est l'auteur d'un remarquable livre "Et maintenant, le monde en bref" analysant le rôle du journaliste dans la globalisation du monde. »

La Libre Belgique



« A partir d'expériences et d'expertises d'une trentaine de scientifiques et d'acteurs sur le terrain, ce manuel pratique et

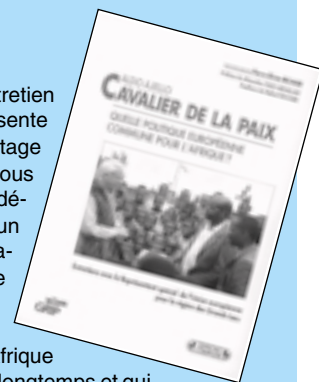
didactique nous dresse un tableau complet des interventions directes ou indirectes estimées nécessaires pour construire une paix durable. »

UNICEF

« Cet entretien présente l'avantage de nous faire découvrir un personnage qui se bat pour la paix

en Afrique depuis longtemps et qui peut encore faire beaucoup. C'est aussi un homme qui sort des clichés se rapportant au "fonctionnaire" typique tout en conservant sa simplicité et son sens pratique et inventif pour trouver des solutions... »

Revue des questions humanitaires



Armes légères: les programmes de recherche du GRIP

1. Une convention internationale sur la traçabilité et le marquage des armes légères

Dans le cadre du suivi du Programme d'action de la Conférence des Nations unies sur les armes légères de juillet 2001, préparation d'une proposition de convention juridiquement contraignante pour le marquage et le traçage des armes légères (en parallèle aux propositions de convention sur le courtage et sur les critères d'exportation).

Cette convention définirait les normes de marquage, le dispositif d'enregistrement ainsi que le mécanisme de traçage dans le cadre d'une agence spécialisée des Nations unies.

2. Les transferts d'armes vers l'Afrique

Depuis plusieurs années, le GRIP étudie les transferts d'armes vers l'Afrique centrale, en particulier ceux liés aux conflits meurtriers du Rwanda et du Congo. De plus en plus, l'attention de la communauté de recherche se porte sur les acteurs des transactions illicites, individus et sociétés, souvent non africains, qui organisent ou participent à ces trafics.

Parmi ces acteurs, beaucoup sont belges ou ont été basés en Belgique. Les identifier, dresser une synthèse de leurs activités et établir les responsabilités des différents acteurs, actives ou résultant de législations inadéquates, telles sont quelques-unes des tâches que se sont données les chercheurs du GRIP se penchant sur ce vaste sujet.

3. La détention d'armes par les particuliers

- Etude du lien entre l'accès aux armes à feu et les taux de mortalité et de morbidité par ces armes.
- Impact sur le secteur de la Santé publique (coût économique des traumatismes par arme à feu).
- Réglementation des armes à feu, accès et effets, à l'échelle internationale.
- Etude et évaluation des mesures existantes de contrôle des armes.
- Récolte de données statistiques et études comparatives (mortalité et morbidité, taux de détention).

4. Les initiatives internationales, régionales et nationales en matière de transferts d'armes et d'armes légères

- Suivi de l'application du Code de conduite européen sur les exportations d'armes.
- Examen de la politique belge (suivi de cas d'exportations problématiques,

(suite page 5)

Conférence de Bruxelles sur les armes légères: événement réussi!

Les 5 et 6 octobre derniers, les deux branches belges du Réseau d'Action International sur les Armes Légères (RAIAL/IANSA) organisaient au Palais d'Egmont la conférence annuelle du réseau – présidence belge de l'Union européenne (UE) oblige!

Alors que la deuxième journée avait à son programme des ateliers entre organisations non gouvernementales, la première fut un lieu de rencontre puisqu'elle a été consacrée

à des échanges de vue intéressants entre décideurs politiques et ONG. Les uns et les autres étaient au rendez-vous...

tent en effet de maintenir la problématique en bonne place de l'agenda international et d'aller plus loin dans l'action. Les autres interventions – qui émanaient de la Fondation Oscar Arias, du parlementaire Dirk Van der Maelen, et du GRIP – ont notamment porté sur une triple action visant à maintenir une pression en faveur de décisions concrètes. Il s'agit de trois propositions martyres de Conventions internationales, dont le but est respectivement d'instaurer: (1) un Code international de bonne conduite en matière d'exportations d'armes, (2) un meilleur contrôle des courtiers en armes légères, et (3) un système international permettant d'assurer la traçabilité des armes légères.

Ces deux dernières propositions s'appuient directement sur le Programme d'action de New York, qui prévoit des efforts en ce sens, mais qui n'est pas juridiquement contraignant. En 2002, le GRIP ne manquera pas de travailler à la réalisation concrète d'une proposition de Convention sur la traçabilité.



Ilhan Berkol (GRIP), Sarah Meek (International Alert) et Camilo Reyes, président de la Conférence de l'ONU sur les armes légères (de g. à dr.).

Le suivi de New York

Le débat de la matinée a porté sur le suivi de la Conférence de l'ONU sur les armes légères, qui s'est tenue à New York en juillet dernier. C'est le président de cette conférence, l'ambassadeur Camilo Reyes, qui a fait la première allocation. Il a estimé que la conférence de New York était un succès: malgré les inévitables déceptions, l'adoption d'un Programme d'action et de mécanismes de suivi (dont une deuxième conférence en 2006) permet-

Politiques européenne et belge

La conférence de l'après-midi a porté sur la politique européenne d'exportations d'armes. Il était introduit par un des quatorze représentants africains invités à Bruxelles pour l'occasion. Son



La conférence a rassemblé quelque 200 personnes.

intervention, ainsi que celle de la représentante de Saferworld, ont mis en lumière que, malgré l'adoption du Code de conduite européen sur les exportations d'armes, de nombreux progrès restent à faire dans son application.

Un représentant du Conseil européen a pour sa part fait état des politiques actuellement menées par l'Union européenne, tandis qu'une parlementaire suédoise a exposé le rôle actif que son parlement joue dans la politique suédoise d'exportations d'armes. Elle a en outre indiqué qu'elle était ouverte à des collaborations en la matière avec d'autres parlementaires de l'Union européenne.

La destruction d'armes, qui devait avoir lieu sur la Grand Place de Bruxelles pour terminer la journée, a malheureusement été annulée peu avant la conférence, suite aux événements du 11 septembre.

Le ministre belge de la Défense, M. André Flahaut, a cependant tenu à participer personnellement à la séance de clôture, et s'est montré disposé à reporter ce type d'événement à une prochaine occasion.

Tandis que M. Patrick Dupont, représentant du Cabinet de la Coopération internationale, avait ouvert la journée, c'est au ministre des Affaires étrangères, M. Louis Michel, qu'est

revenu le mot de la fin, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Après quelques mots du bourgmestre Freddy Thielemans, exprimant ses encouragements au RAIAL/IANSA, et l'intervention des



Les ministres Flahaut et Michel lors de la séance de clôture à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

représentants des réseaux flamand et francophone (Wim Taelman et Bernard Adam), le Ministre a notamment indiqué qu'il était peu favorable à une proposition de loi belge sur la traçabilité, mais qu'il était prêt à soutenir ce genre d'initiative au niveau européen.

Le rapport de la conférence est disponible sur le site Internet du GRIP: www.grip.org

Michel Wéry

1. La conférence a pu être réalisée grâce au soutien financier de la Direction générale de la Coopération internationale (DGCI) ainsi que du Ministère des Affaires étrangères.

Les photos sont de Georges Berghezan (GRIP).

Macédoine: la paix retrouvée?

(suite de la page 3)

millier d'hommes, sous commandement allemand et appartenant à la mission «Renard Ambré», qui ont pris le relais, avec pour tâche déclarée de protéger quelques centaines d'observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et de l'Union européenne. Leur mandat est renouvelable tous les trois mois, mais il semble déjà acquis que le bail de «Renard Ambré» sera prolongé au moins jusqu'à la fin 2002.

En contrôlant le nord-ouest, entre les forces macédoniennes impatientes de reprendre pied sur l'ensemble du pays et les insurgés albanais, la nouvelle force internationale est en train

de jouer le rôle de «tampon». Longtemps hostiles à un nouveau mandat de l'OTAN, les autorités de Skopje y voient la confirmation de leurs craintes et un premier pas vers la division de la Macédoine.

Après les changements constitutionnels et l'amnistie, la situation sur le terrain reprend ses droits. Les prochains mois devront dire si l'accord d'Ohrid continuera à être appliqué, en particulier dans le sens d'un meilleur respect du cessez-le-feu et du déploiement de policiers «multi-ethniques» dans les zones rebelles. Faute de quoi, il est vraisemblable que «Renard Ambré» ne parviendra pas à éviter une nouvelle flambée de violence au printemps prochain.

Georges Berghezan

analyse du rapport officiel annuel, législations et réglementations, politiques vis-à-vis de l'industrie).

- Examen des travaux de la Conférence de l'ONU sur les armes légères et de son programme d'action, du Protocole contre le trafic d'armes (qui fait partie d'une Convention internationale contre le crime organisé), et des nombreuses initiatives régionales ou sous-régionales en cours, en particulier en Europe et en Afrique.
- Examen des propositions de conventions internationales en vue de contrôler et de limiter les exportations d'armes.

La participation du GRIP aux préparatifs et à la Conférence de New York de juillet 2001

Deux chercheurs du GRIP, Michel Wéry et Ilhan Berkol, ont participé aux travaux des 2e et 3e comités préparatoires à la Conférence (janvier et mars 2001), ainsi qu'à la Conférence elle-même (9 au 21 juillet 2001). Lors de chaque session, des notes d'analyse ont été distribuées. Trois exposés ont été présentés lors des séances plénières devant les représentants officiels des Etats participants sur le thème du marquage et du traçage des armes légères. Le GRIP a par ailleurs régulièrement été consulté par plusieurs délégations nationales et a eu des contacts avec de nombreux autres représentants des Etats participants. Enfin, nos deux chercheurs ont assuré un travail de facilitation pour la participation aux travaux d'une quinzaine d'ONG d'Afrique francophone.

Un réseau d'ONG d'Afrique francophone

Ce réseau, hébergé par le site web du GRIP, regroupe des associations de la société civile africaine, actives dans le domaine de la prévention, la médiation ou la résolution des conflits. A ce jour, le réseau compte 21 adhésions provenant des pays suivants: Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Guinée, Mali, Rwanda, Sénégal et Togo.

L'objectif est de renforcer les capacités de ces ONG dans les domaines de la sensibilisation à la culture de paix, la construction de la paix ou la lutte contre la prolifération des armes légères. Grâce notamment aux technologies de l'information et à la tenue d'ateliers de travail en Afrique et en Belgique, les membres du réseau partageront leurs expériences et diffuseront «les bonnes pratiques» en matière de préservation de la paix.

Livres reçus

La défense en Europe Nouvelles réalités, nouvelles ambi- tions – Edition 2001

Sous la direction de Patrice Buffotot, *La Documentation française, Paris, 2001, 352 p.*

L'ouvrage en est à sa troisième édition. A nouveau, il s'agit ici de comparer les évolutions et réformes des politiques de défense et de sécurité de 18 pays européens et de 4 organisations inter-étatiques. Des auteurs différents analysent chaque pays ou organisation selon un questionnement systématique couvrant la période allant de la mi-1997 au début de 2001.

L'armée et la nation Place, rôle et image de l'institution militaire dans les sociétés de l'Europe médiane

Sous la direction de Patrick Michel, *L'Harmattan, Paris, 2001, 203 p.*

L'étude, de nature plutôt sociologique, a été commandée par le ministère français de la Défense nationale. Elle comprend les analyses de six pays : la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, plus un chapitre général, homonyme du titre du livre. Il s'agit bien de cette ancienne Europe de l'Est soviétisée à laquelle s'ouvrent aujourd'hui les élargissements de l'OTAN et de l'UE; elle est donc (re)devenue médiane parce qu'entre deux ensembles géopolitiques, et en mutation de système, comme disaient les marxistes.

Un diagnostic géopolitique de l'Europe du centre

Nicolas Bardas-Feltoronyi, *Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2001, 250 p.*

Ce centre inclut ici les Balkans et le « proche-étranger » russe. Diagnostic signifie aussi un mal-être, une langueur due à l'aliénation identitaire de ces pays, rapidement intégrés dans le système de la mondialisation. De la nostalgie ? Certes, mais les choses ne sont pas aussi claires dans cette géopolitique à géométrie variable : l'auteur en a pris la mesure.

Françafrique: l'échec L'Afrique postcoloniale en échec

Baadikko Mammadu, *Nubia, Paris, 2001, 365 p.*

Pour beaucoup d'Africains, les conflits qui ont secoué leur continent depuis une décennie, en particulier en Afrique centrale et des Grands lacs, n'ont pas de sens. L'auteur porte un regard africain sans complaisance sur les puissances extérieures, en particulier la France, et les accuse d'avoir soutenu des politiques post- et néo-coloniales qui ne pouvaient mener qu'à l'échec. Richement documenté, ce livre dense passe d'une guerre à l'autre pour le démontrer.

Alain Reisenfeld

Armes biologiques: l'arroseeur arrosé ?

Le tabou lié à l'usage des armes biologiques vient d'être tragiquement transgressé par les attaques à l'anthrax dont les Etats-Unis sont la cible depuis le mois de septembre. Les cas de contamination à l'anthrax ont été décelés moins de deux mois après le rejet par Washington du Protocole visant à renforcer la Convention sur les armes biologiques.

La Conférence de révision de cette convention qui s'est tenue à Genève jusqu'au 7 décembre 2001 aurait pu être l'occasion pour les Américains de revenir sur ce signal négatif et de réaffirmer leur implication dans la lutte pour l'élimination de ces armes de terreur. Mais déjà les déclarations d'intention du mois de novembre ne semblaient pas aller dans ce sens...

La *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes biologiques et toxiques et leur destruction*, signée en 1972, est entrée en vigueur en 1975 et lie actuellement 144 Etats mais ne prévoit aucune mesure de mise en oeuvre et de contrôle. Pour tenter de remédier à cette situation, un groupe *ad hoc* a été chargé en 1995 de développer un instrument juridiquement contraignant appelé le « Protocole de vérification ».

La plupart des délégations prenant part à l'élaboration de ce protocole admettent, aujourd'hui plus que jamais, l'urgence d'un mécanisme de contrôle. La prolifération verticale et horizontale des armes biologiques progresse et se complexifie depuis l'entrée en vigueur de la Convention. Tandis que les progrès exponentiels des biotechnologies offrent de nouvelles perspectives dans le domaine de l'armement, de nombreux Etats sont soupçonnés de mettre au point, de produire ou de stocker des armes biologiques. Les sources américaines dénombreaient, en 2000, environ 20 Etats concernés par la prolifération des armes chimiques et biologiques.

Les perspectives de progrès seront faibles tant que les Américains, leaders mondiaux en biotechnologies, ne s'engagent pas à jouer un rôle-clé dans les négociations. Leur refus n'est pas seulement motivé par la priorité accordée au développement écono-

mique et encouragé par les puissants lobbies de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies craignant pour leurs « secrets de fabrication ».

Projets de recherche clandestins

Le *New York Times* révélait le 4 septembre dernier que le gouvernement américain avait mené deux projets clandestins destinés à imiter des offensives biologiques et planifié un troisième. Le projet *Bacchus* devait évaluer la difficulté de produire des agents biologiques en n'utilisant que des composants commercialisés. Une unité de production d'armes biologiques a ainsi été implantée au Nevada et deux tests positifs ont été conduits en 1999 et 2000. De 1997 à 2000, la CIA a construit et testé une bombe biologique dans le cadre du projet *Clear Vision*. Le Pentagone projette quant à lui de développer une nouvelle souche de l'anthrax.

Ces agences sont clairement opposées aux mesures de transparence envisagées par le Protocole de vérification. Selon certains experts, ces recherches menées dans un but défensif ne violent pas la Convention sur les armes biologiques. Pour d'autres, elles brouillent la frontière entre programmes offensifs et défensifs, la seule « garantie » étant la déclaration de bonne foi. Quoi qu'il en soit, en gardant ces initiatives secrètes, les Etats-Unis ont violé l'engagement pris de déclarer auprès des Nations unies l'objet et l'envergure de toute activité du genre.

Après les attentats dont ils ont été victimes, un changement de position de Washington vis-à-vis du Protocole de vérification était espéré. Contre toute attente, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer la Convention sur les armes biologiques, le président Bush n'a fait que proposer une liste de mesures dont la grande partie dépend d'une mise en oeuvre nationale ou n'est pas légalement contraignante au niveau international.

Les défenseurs du Protocole, dont les Etats de l'Union européenne, ont cependant accueilli favorablement ces propositions comme une base pour la poursuite des travaux.

Valérie Peclow

TROIS NOUVEAUX RAPPORTS

La disponibilité des armes à feu

Quel impact sur la sécurité et la santé publiques ?

Les armes à feu constituent un facteur important de mortalité : selon une étude des Nations unies, 30 pays ont répertorié plus de 200.000 décès par an. Si la tendance se confirme, les décès liés aux armes à feu seront la première cause de mort violente dans le monde dès 2003. Les textes de ce rapport sont les Actes d'une conférence qui s'est tenue à Bruxelles le 31 mai 2001 ; elle réunissait des experts issus de plusieurs secteurs concernés par la problématique (politique – national et européen –, judiciaire, médical, policier).

Sophie Nolet (coord. par), Rapport 2000/3, 40 pages,
8,50 € – 343 FB – 55,76 FF

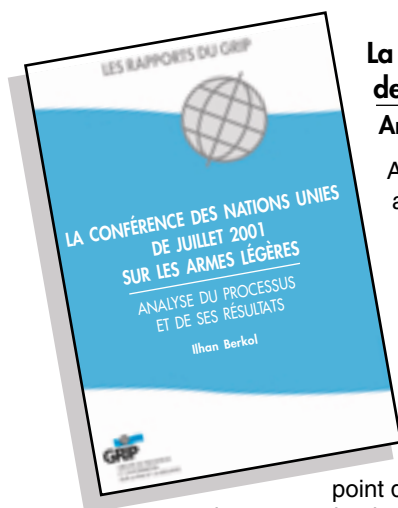


La conférence des Nations Unies de juillet 2001 sur les armes légères

Analyse du processus et de ses résultats

A New York, les Etats participants ont adopté un Programme d'action qui vise, notamment, le contrôle des transferts d'Etat à Etat et touche certains aspects légaux liés au trafic illicite. La mise en application du Programme d'action et son suivi constituent un défi important pour la réussite du processus. Ce rapport analyse en détail les travaux de la Conférence, ses trois comités préparatoires et examine les résultats d'un point de vue politique et pratique. L'étude se termine par un chapitre sur les suites immédiates du processus.

Une étude d'Illhan Berkol, Rapport 2000/4, 56 pages,
10 € – 403 FB – 65,59 FF



L'ONU face au terrorisme

La première partie de cette étude porte sur le dispositif juridique – qui s'avère insuffisant – mis en place par les Nations unies pour lutter contre le terrorisme international. L'auteur énumère les différentes conventions internationales, celles recommandées par les Nations unies aux Etats membres, ainsi que les questions non réglées par ces conventions et mesures. La seconde partie porte sur les sanctions déjà mises en place par le Conseil de sécurité contre certains Etats ainsi que les limites des conventions internationales, et par là même, de l'Organisation des Nations unies.

Un rapport de Sandrine Santo, Rapport 2000/5, 44 pages,
8,50 € – 343 FB – 55,76 FF



L'abonnement aux publications du GRIP

La meilleure façon d'être régulièrement informé sur les questions de défense et de sécurité internationale.

La formule la moins chère.

Un soutien à nos activités et à notre engagement pour un monde moins armé et plus sûr.

Attention : les prix ci-dessous indiquent les tarifs, dans l'ordre, pour la Belgique, la France, l'Union européenne et les Autres pays.

1. Les Livres du GRIP

Abonnement annuel aux 5 livres¹ et aux «Nouvelles du GRIP»

3.000 FB - 550 FF - 3.300 FB - 3.500 FB
74,37 € - 83,85 € - 81,80 € - 86,76 €

2. Abonnement complet

Abonnement à toutes les publications («Rapports» compris)²

5.000 FB - 900 FF - 5.500 FB - 6.000 FB
123,95 € - 137,20 € - 136,34 € - 148,74 €

3. Abonnement de soutien

10.000 FB - 1.700 FF - 10.000 FB
10.000 FB

247,89 € - 259,16 € - 247,89 € - 247,89 €

1. Ces cinq livres sont numérotés : en moyenne deux n° simples (prix moyen 395 FB / 69 FF), un n° double (prix moyen 595 FB / 99 FF) et deux n° triples (795 FB / 138 FF).

L'abonnement couvre cinq livres (équivalant à 10 numéros), plus le trimestriel «Les Nouvelles du GRIP».

2. L'abonnement annuel complet inclut la collection des Rapports (non périodiques), avec en moyenne cinq parutions par année.

Vous souhaitez vous abonner ?

Vous pouvez le faire par téléphone (02/241.84.20), par fax (02/245.19.33), par e-mail (publications @ grip.org) ou en nous envoyant votre demande d'abonnement par voie postale, accompagnée de votre paiement, au GRIP – rue Van Hoorde, 33 B-1030 Bruxelles.

Comment se procurer les publications du GRIP

Tous les ouvrages du GRIP sont vendus en librairie.

Mais ils peuvent aussi être directement commandés au GRIP.

Envoyez-nous une lettre ou le bon de commande ci-joint – accompagné du paiement – à l'adresse du GRIP
rue Van Hoorde, 33
B - 1030 Bruxelles.

Vous pouvez également commander nos publications par téléphone (32.2) 241.84.20 par fax (32.2) 245.19.33 par e-mail (publications@grip.org) ou via Internet (www.grip.org)

Modes de paiement

Belgique : virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement; chèque barré.

France : chèque barré; mandat postal international.

Luxembourg : soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL.

Autres pays : virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international.

Autre moyen de paiement
Carte de crédit (VISA, Eurocard, Mastercard)
Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

VIENT DE PARAÎTRE



Annuaire sur les armes légères 2001

« L'annuaire de Small Arms Survey est une initiative internationale importante pour la transparence dans le domaine des armes légères et de petit calibre. Cette première édition analyse les conséquences destructrices de leur prolifération incontrôlée et améliore d'ores et déjà notre connaissance du problème. »

Oscar Arias
Lauréat du Prix Nobel de la Paix

« L'annuaire de Small Arms Survey constituera un ouvrage de référence pour tous les décideurs politiques, les responsables, les organisations non gouvernementales et tous les acteurs engagés dans ce domaine pour les mois et les années futures. »

Ambassadeur Carlos dos Santos
Président du Comité préparatoire de la Conférence des Nations unies de 2001 sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Au sujet de l'annuaire

Avec l'annuaire de Small Arms Survey, tous les aspects de la prolifération des armes légères et de petit calibre sont pour la première fois traités en un seul volume. Il aborde les thèmes suivants :

- Petites armes et gros business : produits et producteurs
- Un demi-milliard et le décompte continue : les stocks d'armes dans le monde
- De l'huile sur le feu : le rôle des courtiers et des transporteurs dans le commerce illicite des armes
- Un commerce florissant : les transferts légaux des armes légères dans le monde
- Crime, conflits et corruption : les transferts illicites des armes légères dans le monde
- Quand la fumée se dissipe : les conséquences de la disponibilité des armes légères
- S'attaquer au problème des armes légères : mesures et initiatives multilatérales

Au sujet du projet

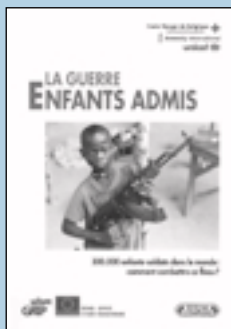
Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut universitaire de hautes études internationales (Genève). Il a pour objectif d'être la principale source d'informations publiques sur la problématique des armes légères et de servir de centre de référence à la disposition des gouvernements, des décideurs politiques, des chercheurs et d'acteurs engagés sur ce plan. Ce projet est mené par une équipe internationale avec des experts dans les domaines de la sécurité, des sciences politiques, du droit, de l'économie, des études sur le développement et leurs aspects sociologiques. Ils collaborent étroitement avec un réseau international de chercheurs et d'institutions partenaires.

Un ouvrage de 320 pages, agrémenté de très nombreux graphiques, cartes, photos..., rédigé dans un langage tout à fait accessible. Version française éditée par le GRIP.
25 € – 1.008 FB – 164 FF.

Parutions récentes

Les armes à uranium appauvri seraient sans danger, estiment des experts « indépendants ». Cette pensée unique et rassurante n'est pas partagée par l'ensemble de la communauté scientifique. Ce livre leur donne la parole.

Un ouvrage collectif de 112 pages,
397 FB – 64,80 FF – 9,85 €



Un ouvrage sur l'un des grands scandales de notre époque : le recours aux enfants-soldats. Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Croix-Rouge, Amnesty International et l'UNICEF.

Un ouvrage de 192 pages, **522 FB – 84,95 FF – 12,95 €**